

Le 12 septembre 2017

Avis aux clients

Gare aux textos frauduleux reçus sur votre téléphone cellulaire

Les textos frauduleux envoyés sur les téléphones cellulaires sont la fraude la plus récente escroquerie touchant les clients des institutions financières, y compris les clients de la Banque Alterna.

Mécanisme de la fraude

Les fraudeurs envoient de faux textos sur votre téléphone cellulaire, vous demandant de composer un numéro 1 800 ou de visiter un site Web presque identique à celui d'une institution financière – dans les deux cas, ils essaient de vous tendre un piège. Ce mécanisme n'est pas nouveau; ces messages ressemblent fort à l'hameçonnage par courriel qui, au moyen de faux messages ou annonces publicitaires, vous demande de fournir des renseignements personnels, comme :

- vos numéros de compte; et
- vos NIP ou mots de passe.

Les fraudeurs utiliseront ensuite ces informations pour vous dérober votre argent ou usurper votre identité – soyez prudent!

Sécurité

Alterna ni n'envoie ni ne transmet de textos ou de courriels aux clients pour leur demander des renseignements personnels ou les informer d'une atteinte à la sécurité.

Suivez les étapes suivantes pour vous protéger d'un texto vous demandant des renseignements personnels :

- **Ne cliquez pas sur les hyperliens contenus dans le texto.**
- **Ne répondez pas** aux textos reçus sur votre téléphone cellulaire, vous demandant des renseignements personnels tels que votre numéro de compte, votre NIP ou votre numéro de carte de crédit.
- **Ne divulguez pas** de renseignements particuliers, sauf si vous le faites de de votre propre chef.

Faites-le nous savoir.

Si l'on vous demande de transmettre vos renseignements personnels au moyen de messages envoyés par la poste, un courriel ou un texto non sollicité et suspect qui prétend provenir d'Alterna, veuillez nous en informer immédiatement en :

- Nous appelant au 1 866 560-0120
- Remplissant notre [formulaire de commentaires en ligne](#)

De plus, veuillez aviser le [Centre antifraude du Canada](#) de la sollicitation dont vous avez fait l'objet.

Examinez vos relevés bancaires et de cartes de crédit mensuels régulièrement et signalez immédiatement toute anomalie.